



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

professeurs des écoles

Question écrite n° 99935

Texte de la question

M. Alain Marty attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur l'ouverture des listes complémentaires du CRPE (concours de recrutement de professeurs des écoles) 2016. Un certain nombre d'étudiants de l'académie de Nancy-Metz ont en effet été admis sur la liste complémentaire en juin 2016 et souhaitaient ardemment être contactés dès la rentrée de septembre 2016 afin de pourvoir des postes encore vacants. Or les listes complémentaires ont été bloquées à la suite d'une décision ministérielle. Les étudiants sont donc dans l'incompréhension, surtout que les besoins sont réels, des classes se trouvant encore sans enseignant. Il semblerait même qu'une première vague de recrutement de contractuels a eu lieu en Moselle alors même que la raison d'être de la liste complémentaire est justement de pourvoir ces postes vacants. Il aimerait donc connaître les mesures qu'elle compte mettre en œuvre pour débloquer la situation.

Données clés

Auteur : [M. Alain Marty](#)

Circonscription : Moselle (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 99935

Rubrique : Enseignement maternel et primaire : personnel

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 octobre 2016](#), page 8465

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)